

Lettre d'infos grandes cultures bio

numéro 9
Janvier 2015



FRAB

Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Sommaire

Les chiffres clefs

A la Une :

Les lettres filières de la FNAB sont disponibles!

p.1

Actu nationale

Ouverture de la culture des OGM en UE par le Parlement Européen

L'échec d'Ecophyto pour la réduction des doses de produits phytosanitaires

L'agriculture bio plus rentable qu'on ne le croit

p.2 et 3

En région

Les avancées du projet dynamisation

La filière chanvre régionale, rencontre avec la Chanvrière de l'Aube

p.3 et 4

Agenda

p.4

La **commission Grandes Cultures de la FRAB** profite de cette première lettre d'info GC 2015 pour vous souhaiter une **bonne année!**

Les chiffres clefs

Fin septembre 2014, on comptait en région **167 producteurs** de céréales et oléo-protéagineux bio dont **77** qui ont également au moins un type de productions animales bio. Il y avait aussi **87** producteurs qui produisaient uniquement de la luzerne en bio.

47% des surfaces de grandes cultures et **59%** des surfaces de grandes cultures en conversion étaient détenues par des exploitations mixtes en 2013 (qui représentaient près de 50% des exploitations faisant du bio).

Source : FRAB et Agence Bio

À la Une

Découvrez les lettres filières de la FNAB

Depuis Novembre 2014, la FNAB publie des lettres professionnelles filières. Ces lettres concernent 4 filières : Grandes Cultures, Légumes, Lait et Viticulture. Elles ont pour objectif de fournir à tous les producteurs une information transversale, organisée par grand système de production. Elles offrent, selon l'actualité, différentes informations sur les marchés, les aides disponibles, les évolutions réglementaires, les expérimentations en cours, etc. Des lettres filières Viande et Arboriculture devraient également voir le jour. Vous trouverez ces lettres sur le [site de la FNAB](#). Vous pouvez également recevoir les lettres qui vous intéressent directement dans votre boîte mail en remplissant le [formulaire dédié](#).

Source : FNAB



LA TERRE EST NOTRE MÉTIÈRE
LES LETTRES FILIÈRES FNAB



Grandes cultures • Décembre 2014

N°2



Pratiques à la ferme

À la recherche d'autonomie

Polyculteurs diversifs à Casten dans le Gers (31), Alain et Didier BAZIZAN ont converti l'exploitation familiale à l'agriculture biologique en 2004. Ils ont alors engagé une démarche d'autonomie avec arrêt de l'épandage d'intrants extérieurs, utilisation de semences de fermes et abandon du labour. Retour sur cette expérience où recherche d'autonomie ne rime pas avec stop.

Engagement en bio

En 1992, Alain et son frère Didier regroupent l'exploitation familiale en polyculture-diversif. Sensibilisés à la dangerosité des pesticides, ils s'orientent dès les années 2000 à des mesures agro-environnementales. En 2004, ils recensent un crébiter bio qui leur fait prendre conscience que le mode de production biologique est compatible avec leur système de production. Ils décident alors de passer en AB. Prolonger l'environnement, préserver leur santé et fournir des produits sains et de qualité sont les principaux moteurs de leur engagement.

Présentation de l'exploitation

Le GAEC de COURMORON a une SAU de 150 ha. Les terres sont essentiellement des coteaux argilo-calcaires et limoneux avec une profondeur de sol moyenne. En 2014, l'assolement est composé de 25 ha de prairies subsidees par un troupeau de quatre vaches Frieses. Sur les 125 ha de grandes cultures, 62 ha sont cultivés en blé tendre d'hiver, 15 ha en pois de printemps, 14 ha en féverole d'hiver et 32 ha en soja. Un projet de 7 ha d'agrobiologie a été initié en 2010, suite à un devis de 1,6 ha en 2012. Les principales espèces végétales sont des essences locales : menthe, camille, alouë, poivre sauvage, arumelle, chéne, royer, ulme. Passionné d'arbres, Alain en a fait pousser certains depuis la graine.



Alain Bazizan



2/2

1

Lettre d'info Grandes cultures bio n°9

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne

Céline BARRERE, Ch. de missions Grandes Cultures et animatrice de l'association Pain Bio Champardenne

T : 03 26 64 85 11 | F : 03 26 64 96 80 | W : www.biochampagneardenne.org/

Ouverture de la culture des OGM en UE par le Parlement Européen

Le 13 Janvier 2015, le Parlement européen a adopté (480 voix pour, 159 voix contre, 58 abstentions) un accord sur les nouvelles règles fixant les modalités d'autorisation des cultures génétiques modifiées.

Les nouvelles règles permettent aux États membres d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire, même si l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a donné son feu vert. Ils pourront pour cela invoquer des raisons socio-économiques, environnementales ou liées à l'utilisation des terres agricoles. Les pays qui à l'inverse autorisent la culture d'OGM devront prendre des mesures pour prévenir la contamination croisées des autres cultures, en particulier dans les pays voisins.

Les représentants des deux parties pro et anti- OGM ne semblent pas satisfaits de ces accords comme le témoigne les propos de la co-présidente des Verts, Rebecca Harms «C'est une mauvaise mesure, l'Europe va devenir un patchwork en matière d'OGM, alors que nous

avons besoin d'une approche commune» et ce de Jeff Rowe, un représentant d' EuropaBio (l'industrie européenne pour les bio-industries), «C'est un signal d'arrêt à l'innovation européenne».

Aujourd'hui, quatre maïs ont reçu un avis favorable de l'Efsa dont le Mon810. Celui-ci est actuellement le seul OGM autorisé en UE et est cultivé dans trois Etats : 110.000 hectares en Espagne, 9.000 au Portugal et 3.000 en République tchèque. Selon une source européenne, les premières mises en culture interviendront en 2016, au vu des délais pour la mise en œuvre de la nouvelle législation.

Source : [France Agricole](#), [Texte officiel du Parlement](#)

Pour plus d'information vous pouvez également visionner la vidéo réalisée par la FNAB « [Les OGM et la bio : actualités, enjeux et clarification](#) » disponible sur la chaîne Youtube de la FNAB : [delegationFNAB](#).

Recours aux produits phytosanitaires : résultats nationaux pour 2013

Le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a publié le 22 décembre 2014 les résultats annuels de suivi du plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, le plan Ecophyto.

Au niveau national, le recours aux produits phytosanitaires a augmenté de 5% en moyenne entre 2009 et 2013 et de 9,2% entre 2012 et 2013. Une analyse de l'évolution de l'indicateur de référence NODU (nombre de doses unités) par catégories de produits montre une augmentation du recours aux herbicides et aux fongicides, et une diminution du recours aux insecticides. En revanche, cette tendance à l'augmentation n'est pas valable si l'on regarde uniquement les fermes du réseau DEPHY. De même, le NODU est en baisse pour les zones non agricoles.

«Six ans après son démarrage fin 2008, le plan n'a pas eu les résultats espérés puisque les indicateurs



de suivi (...) ne montrent pas de tendance à la baisse», conclut la mission pilotée par le député PS de Meurthe-et-Moselle, Dominique Potier, dans un rapport remis le 23 décembre 2014 au gouvernement.

Interrogé par l'AFP, Dominique Potier propose de «restructurer» le plan Ecophyto autour de «quatre domaines prioritaires» : opter pour des variétés plus résistantes ; développer le biocontrôle (insectes, plantes, algues) qui doit pouvoir atteindre au moins 15% (des surfaces traitées) ; soutenir la modernisation de l'agroéquipement et des équipements de pointe, mais «surtout, la première mesure c'est l'agronomie, la diversité des cultures et la rotation».

Pour en savoir plus, le site internet agriculture.gouv.fr/ecophyto

Lire le rapport de Dominique Potier « [Pesticides et agro-écologie : les champs du possible](#) »

L'agriculture bio, plus rentable qu'on ne le croit

Une méta-analyse menée par des agronomes de l'Université de Berkeley (Californie) publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the Royal Society* montre que les écarts de rendement entre cultures biologiques et conventionnelles peut être réduit grâce à une diversification des cultures plus importantes.

Les résultats de cette étude ont été élaborés sur une base de 115 études scientifiques, qui étudiaient différentes cultures (52) dans divers pays (38). D'après l'étude les rendements en agriculture bio sont inférieurs de 19,2 % (+/- 3,7) par rapport aux rendements conventionnels. Cette différence est plus faible que dans les estimations précédentes (qui étaient de 20 - 25 %). De plus, ils ont trouvé que deux techniques de diversification des

cultures permettent de réduire cette différence. En cas de rotation des cultures, la différence n'est plus que de 9% (+/- 4%) et en cas de mélanges sur une même parcelle, la différence descend à 8% (+/- 5%). Cela confirme bien que la diversité des cultures est essentielle en agriculture biologique. Les auteurs estiment en outre que «ces résultats prometteurs révèlent qu'un investissement approprié dans la recherche agroécologique en vue d'améliorer les systèmes de cultures biologiques pourrait réduire drastiquement, voire même éliminer l'écart avec l'agriculture conventionnelle pour certaines cultures ou régions.»

Source : [Bio-marché Info](#) et le [résumé officiel](#) (en anglais)

En région

La dynamisation : recherche sur une technique de maîtrise des adventices en grandes cultures, en particulier en céréales

Ce projet de la FRAB Champagne-Ardenne permet d'étudier les isothérapies d'adventices. Les isothérapies sont des solutions aqueuses diluées et dynamisées (série de secousses énergiques) à base d'un macérât ou d'une teinture mère réalisés à partir des adventices de la parcelle. Ces solutions sont pulvérisées sur les parcelles afin de diminuer la compétitivité des adventices vis-à-vis de la culture.

Ce projet est soutenu par les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse et la DRAAF Champagne-Ardenne par le biais de l'appel à projet France Agrimer.

En 2014, nous avons mené en partenariat avec l'INRA de Dijon des essais en serre (test de croissance et test de germination) sur chénopode et sur ray grass, une dicotylédone et une graminée couramment retrouvées dans les champs des producteurs. Ces essais nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des isothérapies. Et, au vu des résultats, ces essais seront reconduits en 2015.

Trois essais au champ ont également été mis en place



Parcelle traitée avec des isothérapies (à gauche) et parcelle témoin (à droite) au moment de la récolte

en 2014. Le premier essai à Vaudésincourt montre un effet des isothérapies sur les adventices traitées sur leur hauteur (- 33.7%) et leur densité (-30.0%) comparé au témoin. Cet essai montre également un effet sur le rendement (+ 4.7q/ha, soit + 180 €/ha) et sur la biomasse des pailles (+ 17.8%) comparé au témoin. Les deux autres essais n'ont pas été concluants.

En 2015, nous travaillons sur la mise en place un réseau de parcelles chez plusieurs producteurs en Champagne-Ardenne et en Picardie. Ces parcelles seront le support de nouvelles expérimentations (traitée / témoin), mais aussi le support d'une étude des systèmes de culture qui utilisent des isothérapies afin de cerner dans quelles conditions les isothérapies sont efficaces.

Enfin, depuis 2013, nous travaillons à la rédaction d'un recueil bibliographique constitué des différentes études sur l'utilisation d'isothérapies sur plante. Nous espérons une parution proche et rendre ce recueil accessible à tous rapidement.

Plus d'infos sur ce projet :

Gwladys FONTANIEU

g.fontanieu@biochampagneardenne.org

03 26 64 90 50

Filière chanvre – Rencontre avec la Chanvrière de l'Aube

Une rencontre entre la FRAB et la Chanvrière de l'Aube a eu lieu en Décembre 2014. L'objectif de cette rencontre était dans un premier d'apprendre à se connaître afin de voir dans quelle mesure nous pouvions établir un partenariat. La Chanvrière de l'Aube est un des acteurs historique et un des plus important si ce n'est le plus important de la filière chanvre industriel européenne.

Actuellement, trois agriculteurs produisent du chanvre bio sur une cinquantaine d'hectares. Cette culture n'est pas plus difficile à réaliser en bio qu'en conventionnel étant donné qu'elle ne nécessite aucun traitement phytosanitaire (bien qu'un traitement des semences est utilisé en conventionnel). De plus, cette plante présente de nombreux avantages agronomiques (famille de plante non représentée dans les rotations, bonne tête de rotation, pouvoir nettoyant fort...). En revanche, elle demande du matériel qui est rarement présent sur les fermes de grandes cultures (faucheuse, andaineur...) et un certain savoir-faire afin de récolter au bon moment. Toutefois, ces freins peuvent être levés en faisant appel à un entrepreneur et/ou en travaillant en commun.

En ce qui concerne les aspects filières, le marché est demandeur en chènevis (=graine de chanvre) biologique. Son utilisation dans l'alimentation est en pleine croissance. Actuellement, l'Allemagne est demandeuse de ce produit mais l'offre européenne ne parvient pas à répondre à la demande et des importations sont donc effectuées. Quant à la chènevotte bio et aux fibres bio, il est possible d'en trouver en France, en Vendée ou Cotes-d'Armor par exemple.

Afin de vous informer concernant cette culture et cette filière, nous vous invitons à une demi-journée d'information organisée par la FRAB et la Chanvrière de l'Aube qui aura lieu le Mercredi 11 Février. Pensez d'ores et déjà à vous inscrire en contactant Céline Barrère (chargée de missions Grandes Cultures à la FRAB) au 03 26 64 85 11 ou par mail c.barrere@biochampagneardenne.org ou en remplissant ce formulaire.

Pour plus d'informations, consultez la publication sur la filière régionale disponible sur le site de la FRAB www.biochampagneardenne.org.



Agenda

11/02/2015: Demi-journée d'information sur le chanvre biologique à La Chanvrière de l'Aube, Bar-sur-Aube (10)

12/02/2015: Ferme Bio Ouverte chez James Delvaux (08) sur la gestion du parasitisme (traitements naturels et conduite du pâturage)

A voir: La Guerre des Graines, disponible librement sur internet

Si vous avez des idées d'animations ou si vous souhaitez en accueillir une sur votre exploitation, n'hésitez pas à nous le faire savoir. La FRAB a pour mission de sensibiliser à l'agriculture biologique et également de favoriser la diffusion de connaissances.

D'autre part, la lettre d'info sur les GC est le lieu pour diffuser des annonces à destinations des agriculteurs et des opérateurs des filières GC bio de la région. De même, si vous souhaitez écrire un article en lien avec les filières de grandes cultures bio, n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

avec le soutien de :



RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE

Lettre d'info Grandes cultures bio n°9

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne

Céline BARRERE, Ch. de missions Grandes Cultures et animatrice de l'association Pain Bio Champardenne

T : 03 26 64 85 11 | F : 03 26 64 96 80 | W : www.biochampagneardenne.org/